

critiques de commerces : possible sur un blog ?

Par **vega**, le **24/04/2006** à **19:13**

Bonsoir,

J'aimerais savoir si un blog (voire un site web perso) a le droit d'écrire des critiques (positives ou négatives) sur des commerces existants, en précisant son nom voire son adresse. Un peu à la manière d'une sorte de guide du routard ou d'un petit futé.

Exemple :

"Hier je suis allé chez le magasin de Tartenpion (rue machinchose) et j'ai eu un accueil très chaleureux..."

ou

peut-on simplement raconter son vécu (positif ou négatif) dans divers commerces sans les nommer ?

Par **Yann**, le **25/04/2006** à **08:58**

Ce qui est sûr c'est que tu peux dire tout ce que tu veux si tu ne nommes pas le commerce. Pour le reste je ne suis pas certain de la réponse, alors je préfère ne rien dire pour l'instant, je vais essayer de me renseigner.

Par **vega**, le **25/04/2006** à **12:50**

OK merci j'attends ta prochaine réponse  image not found or type unknown

Par **Yann**, le **29/04/2006** à **14:10**

En gros d'après ce que j'ai trouvé, tu peux dire ce que tu veux, mais tu es responsable de tout ce que tu écris. Donc si tu dénigres trop tu peux être poursuivi.

Mais en pratique, t'as pas grand chose à craindre. Les poursuites sont rares car tu vas toucher peu de monde avec ton blog, ça fera pas plus de mal que si tu en parles autour de toi, ça reste limite dans le cadre du bouche à oreille.

Par **Blacky**, le **29/04/2006** à **16:46**

Je suppose que c'est comme pour les critiques fait par d'autre commerces.

Tant qu'elle est objective, neutre, tempérée et motivée... il ne devrait pas y avoir de probleme et donc de poursuite pour dénigrement.

Par **vega**, le **07/05/2006** à **21:31**

OK merci beaucoup !